

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 38

Artikel: La mort de Jaques Balmat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

La mort de Jaques Balmat.

L'inauguration du monument de B. de Saussure, à Chamonix, le 28 août dernier, pour célébrer le centenaire de la première ascension du Mont-Blanc, a fait beaucoup parler du savant Genevois, ainsi que du guide qui l'accompagnait, Jaques Balmat.

On sait que ce superbe monument de bronze se compose d'un groupe représentant deux hommes debout sur un rocher. L'un, Jaques Balmat, en costume de guide, montre de la main droite la dernière cime du Mont-Blanc à son compagnon, auquel il semble dire : « C'est là ! » L'autre, B. de Saussure, est tête nue ; à ses pieds, son bagage de touriste ; sa main droite tient une longue-vue ; sa main gauche, étendue dans l'espace, témoigne son étonnement et son admiration.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en empruntant au supplément littéraire de *l'Indépendance belge* quelques détails fort curieux sur la vie et la mort de Balmat, écrits par M. H. Muller-Darier, d'après le récit qui lui a été fait, en ces termes, par un des descendants du célèbre guide :

Balmat n'est pas mort dans son lit, monsieur. Sa fin est restée longtemps entourée de mystère et a justifié une ancienne légende d'après laquelle était voué à une mort affreuse le premier homme qui oserait escalader les Monts-Maudits. Le diable a voulu avoir le dernier mot. Il l'a eu.

Pauvre homme ! Sa mort est-elle due à un accident ou à un crime ? Nous ne le saurons jamais. Ce que je vais vous dire est une tradition conservée dans la famille ; nous aimons peu à en causer. J'avais dix ans lors de la disparition étrange de Balmat, et je me rappelle fort bien quelle terreur me secouait lorsque, dans les longues veillées de la mauvaise saison, mon père racontait ce qu'il en savait.

En 1830, Balmat, que les étrangers visitaient souvent et favorisaient volontiers de cadeaux, avait amassé un magot de dix mille francs, ancienne monnaie, qu'il tenait soigneusement caché dans une cassette, enterrée sous son lit. Un jour, il mena au glacier d'Argentières un banquier genevois qu'il mit au courant de ses petites affaires. Celui-ci lui conseilla de placer ses fonds à intérêt plutôt que de les laisser dormir à l'ancien usage.

Quelque temps après, il avertit sa femme qu'il partait pour Genève et reviendrait dans quatre jours. Comme on l'a su plus tard, il emportait dans sa ceinture le fruit de ses épargnes ; mais, chemin faisant, il rencontra deux individus de Tanninges, marchands de bois, lia conversation et conta tout bonnement à ces hommes le but de sa course. Crédule comme on l'était encore à cette époque chez nous, Balmat se laissa entortiller

par ces inconnus, qui lui dirent être établis à Sallanches et lui promirent de lui payer un intérêt de 20 p. c. Bref, mon grand-oncle revint aux « Pèlerins » avec un papier timbré aux armes de Sardaigne et toutes espèces de belles promesses dessus.

Mais, comme on dit chez nous, les banquiers de Jaques s'étaient ruinés en promesses et enrichis en ne rien tenant, car lorsqu'il voulut toucher ses intérêts à Sallanches, il apprit que ces gens étaient inconnus dans la ville et l'avaient proprement détrossé.

Dès lors, monsieur, Balmat, qui avait 68 ans, mena une existence singulière pour son âge. Il devint toujours plus sauvage et partait de préférence de nuit, seul, sans dire aux siens où il allait. Souvent il s'absentait pendant une semaine. Des pâtres contaient qu'on le voyait fréquemment dans des endroits très périlleux chercher des cristaux, principalement du côté du *Jardin* et du glacier d'Argentières. Mais la fortune ne se laisse pas traquer ainsi.

Dans ces recherches solitaires, il fit la connaissance d'un vieux coureur de montagnes, chasseur de chamois endiablé, nommé Pache, originaire de Vallorcine. Il se confia à cet homme et lui révéla qu'il connaissait dans les montagnes de la vallée de Sixt une mine aurifère. Ils s'associèrent pour l'exploitation.

Une nuit de septembre 1834, Balmat se leva tout doucement de son lit et partit avec quelques provisions dans son sac, sans mot dire. Sa femme, intriguée, le vit gagner le chemin des *Pêcles*. Elle ne devait jamais le revoir et personne à Chamonix non plus. Huit jours se passèrent. Très inquiète, elle alla annoncer au syndic que son homme n'était pas rentré !

M. le syndic fit faire des recherches. Elles n'aboutirent à rien et pourtant toute la population valide y prit part. Ce n'est que dix ans plus tard que l'on apprit par hasard quelques détails sur cette fin mystérieuse qui avait remué tous nos gens d'ici. On n'osait presque plus en parler. Les vieilles femmes prétendent encore qu'il apparaît à la veille de chaque catastrophe. Pour ma part, je me souviens comme d'aujourd'hui, que le 6 septembre 1870, une vieille sorcière est venue me dire qu'elle avait vu, dans la nuit du 5, un Balmat gigantesque, hideux, lui apparaître en ricanant. Vous savez comme moi, monsieur, le terrible malheur survenu le lendemain sur le Mont-Blanc ! (1).

Pour en revenir au sujet, deux guides de Chamonix menèrent un Anglais à la vallée de Sisot. Surpris par une bourrasque de neige, ils couchèrent dans un chalet habité par un vieux berger, qui les adjura de prendre garde au précipice qu'ils devaient longer le lendemain, car il

(1) Le 7 septembre 1870, le Dr Bean, M. Corkindale, ministre écossais, neuf guides et porteurs, périrent d'une mort atroce, gelés dans les neiges du Mont-Blanc. Parmi eux se trouvaient deux membres de la famille Balmat.

avait vu y périr un homme en 1834 et un autre homme, son compagnon sans doute, s'enfuir de la crête, « courant comme un fou ! »

On n'aurait pas attaché d'importance à cette histoire, assez commune dans nos montagnes, si, quelques jours après le retour des guides, la femme Pache n'avait raconté à une voisine que cet homme précipité était... Balmat et que le fuyard avait été son mari ! Ce dernier, immédiatement arrêté et interrogé, déclara qu'effectivement Balmat était mort comme ça et qu'il avait été témoin de l'accident. Il n'avait osé en parler de peur d'être accusé de meurtre !

Ce Pache avoua que, partis tous deux à la recherche d'un filon aurifère, connu de Balmat et du seul syndic de Sixt, — ce dernier n'en parla d'ailleurs jamais à personne, de crainte de voir détruire les forêts communales, — ils avaient enfin réussi à découvrir l'extrémité du filon, une sorte de caverne à vingt mètres au-dessous de la crête du précipice ; que son camarade ayant assujéti un jalon, s'était attaché à une corde, puis que, tout à coup, il vit cette dernière se détendre et entendit un long cri d'angoisse... la chute de pierres et finalement le bruit sourd d'un corps s'écrasant au fond de l'abîme.

Des guides de Chamonix, sous la conduite du guide-chef Michel Carrier, résolurent d'aller arracher au gouffre la dépouille mortelle de leur chef, mais toutes leurs tentatives furent infructueuses et Jacques Balmat est là-bas au fond de ce précipice inabordable, probablement recouvert de plusieurs mètres de pierres et de terre éboulées par les neiges.

Tant qu'il ne sera pas en terre bénie, monsieur, il nous apparaîtra en épouvantail. Dieu veuille que cela soit le plus rarement possible, mais je ne puis penser sans frémir que les ascensions de cette année au Mont-Blanc ont commencé par le numéro 1013, le 13 juin et par un prêtre anglais !

Dictionnaire des ménagères.

(Explication de différents termes de cuisine.)

ABAISSE. — On appelle *abaisse* un morceau de pâte que l'on a aminci au rouleau, de manière à le réduire à une petite épaisseur.

BARDER. — C'est couvrir d'une tranche mince de lard, nommée *barde*, le ventre ou le dos d'une volaille ou d'une pièce de gibier. On fixe la tranche au moyen d'une ficelle ou d'une brochette.

BATTRE. — C'est placer la viande sur un billot et la frapper fortement avec un rouleau à pâtisserie ou quelque instrument analogue. Le battoir plat ne convient pas aussi bien.

BLANCHIR. — C'est précipiter dans l'eau bouillante des viandes, des légumes ou des fruits, et ne les y laisser que quelques instants, ou tout simplement jeter dessus de l'eau bouillante.

BOUQUET GARNI. — Réunion de persil, de laurier, de thym, et quelquefois d'ail, qu'on lie ensemble pour les mettre dans certains ragoûts, afin de les parfumer. On ne met jamais de persil dans les sauces blanches. — Le bouquet doit être retiré avant de servir.

CHAUSSE. — Morceau de laine d'un tissu épais, de la forme d'un cornet et garni, dans sa partie supérieure, d'un petit cercle. La chausse sert à passer les liquides pour les épurer.

ÉTOUFFER. — C'est faire cuire un mets dans un vase bien bouché pour empêcher l'évaporation.

FLAMBER. — C'est allumer du papier ou des copeaux et faire passer dans la flamme une volaille ou une pièce de gibier pour brûler les petits poils qu'on n'a pu enlever.

GARNITURE. — Légumes, sauces, ragoûts, hachés, purées, fritures, croûtons, persil, etc., qu'on sert sur un plat autour d'une pièce principale.

GLACER. — C'est étendre sur les viandes une sauce ou des coulis auxquels on fait prendre, par une ébullition suffisamment prolongée, une certaine consistance, ou c'est encore mettre sur un gâteau ou une compote du sucre râpé ou fondu, que l'on caramélise, en appliquant une pelle rouge.

MIJOTER. — Cuire à petit feu.

MITONNER. — Faire tremper le pain longtemps dans la soupe et même l'y faire bouillir.

MOUILLER. — C'est ajouter de l'eau ou un liquide quelconque dans un roux ou dans une sauce.

PANER. — Emietter de la mie de pain, y mêler du sel, du poivre et quelquefois du persil haché, et en couvrir certaines viandes qu'on passe d'abord dans de l'huile ou dans du beurre fondu pour que le pain y adhère. Pour émietter la mie de pain, on l'enveloppe dans un linge propre et un peu dur, et on la frotte en l'appuyant sur la table, comme si on lavait du linge ; on passe ensuite dans une passoire à gros trous, en appuyant au besoin avec la main. Il faut employer pour cela du pain rassis.

PARER. — Enlever aux comestibles employés en cuisine tout ce qui ne doit pas être servi ou tout ce qui nuirait à leur qualité ou à leur forme.

PIQUER. — C'est introduire de petites lanières de lard, appelées *lardons*, plus ou moins grosses, selon le besoin, dans les parties charnues des volailles, du gibier ou des viandes.

TROUSSER. — Se dit de l'arrangement auquel on soumet une volaille ou une pièce de gibier avant de la mettre cuire. Ce terme indique aussi la manière de dresser une pièce de viande.

Les marcheuses.

L'enlèvement de M^{lle} Campos a fait prospérer, à Paris, une nouvelle profession encore peu connue, celle des *marcheuses*. La marcheuse est la duègne parisienne, qui a pour mission de protéger les jeunes filles lorsqu'elles vont en ville ou à la promenade. Voici en deux mots comment la chose se pratique :

Entre la minute où les jeunes filles ont terminé leur éducation et celle où elles se marient, il s'écoule parfois plusieurs années. Elles n'ont plus besoin d'institutrice et tout le monde n'est pas assez riche pour leur donner une demoiselle de compagnie. Cependant, il est à propos que, dans l'intérêt de sa santé, la jeune fille sorte, marche beaucoup. C'est une mode anglaise, et de celle-là nous ne dirons point de mal, puisque c'est une mode hygiénique. Or, la mère ne peut point accompagner sa fille dans toutes ses courses d'après-dîner, et comme, d'autre part, elle ne veut point la faire toujours suivre par une femme de chambre, elle a cherché autour d'elle quelqu'un qui, à certaines heures du jour, pût faire compagnie à sa fille. Le besoin crée l'organe. De cette nécessité est née la *marcheuse*.